

LE RÉSEAU

LE BULLETIN DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION ET DES FÉDÉRATIONS MEMBRES

Rentrée 2012

En route vers le
colloque de l'habitation
communautaire!

DÉPÊCHEZ-VOUS!

Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire au colloque bisannuel du RQOH!

PARCE QUE
L'AVENIR
NOUS HABITE
2012

4^e édition du colloque



**RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
DES OSBL
D'HABITATION**

533, rue Ontario Est
bureau 206
Montréal (Québec) H2L 1N8

514 846-0163 / 1-866-846-0163
info@rqoh.com
www.rqoh.com

Le RQOH, c'est 8 fédérations régionales et plus de 600 organismes sans but lucratif d'habitation autonomes et indépendants des gouvernements. Sur l'ensemble du territoire québécois, ils gèrent près de 23 000 logements.

Ensemble, nous formons un réseau solidaire dont la vocation première est d'offrir à des personnes socialement, physiquement ou économiquement défavorisées des conditions stables et décentes de logement.

**Fédération de Laval, Laurentides et
Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)**

260A, boulevard Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 6K7
450 662-6950 / 1-888-662-0399

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

1650, rue St-Timothée, bureau 105
Montréal (Québec) H2L 3P1
514 527-6668

**Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-
Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)**

15, rue Fraser
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C1
418 867-5178

**Fédération régionale des OSBL d'habitation
de la Montérégie (FROHM)**

311, rue McLeod
Châteauguay (Québec) J6J 2H8
450 201-0786

**Fédération régionale des OSBL d'habitation
de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ)**

1160, Terrasse Turcotte
Trois-Rivières (Québec) G9A 5C6
819 697-3004

**Fédération régionale des OSBL d'habitation
de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC)**

2010, Sir-Mathias-Tellier
Québec (Québec) G1J 1G5
418 614-2495 / 1-877-499-9656

**Fédération régionale des OSBL d'habitation
du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-
Chapais, Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN)**

5801, boul. Talbot
Saguenay (Québec) G7N 1V9
418 402-0504 / 1-877-402-0504

**Regroupement des OSBL d'habitation
et d'hébergement avec support
communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)**

28, rue Caron
Gatineau (Québec) J8Y 1Y7
819 205-3485



LE RÉSEAU est envoyé à raison de plus de 3 800 exemplaires aux administrateurs et aux directions des OSBL d'habitation du Québec • **Éditeur:** Réseau québécois des OSBL d'habitation • **Directeur général:** François Vermette • **Coordination, relecture et graphisme:** Amélie Asselin Brodeur, Émilie Roy et Geneviève Alarie (et bébé Tristan) • **Photos et images:** RQOH (p.1), Stockvault et zcool.com • **Collaborateurs:** Bécotte, Martin • Bilodeau, Nancy • Blackburn, Luc • Bouchard, Vanessa • Campeau, Bernard • Clermont, Mélanie • Collin, Annie • Dumont, Johanne • Fortin, André • Gamache, Rodrigue • Laflamme, Myrtha • Laurin, Claudine • Leduc, Isabelle • Vermette, François

LE RÉSEAU est publié 4 fois par année. Les opinions émises dans les articles n'engagent que les auteurs. Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et seulement dans le but d'alléger le texte • **Distribution:** Numéro de convention de poste-publication 41027522



Contribuez à l'utilisation responsable
des ressources forestières.

www.fsc.org
©1996 Forest Stewardship Council

CHRONIQUES

4 Le mot du directeur

Une rentrée sous le signe de l'incertitude

5 Le mot de la présidente

Plusieurs dossiers comportant des enjeux d'envergure nous préoccupons dès la rentrée et pour les mois à venir

19 Votre plan

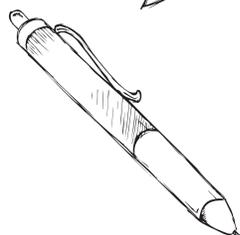
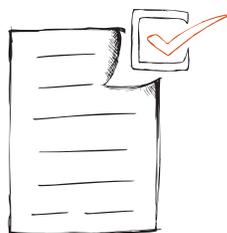
Entretien, planification et financement

20 Votre mutuelle

Quels sont les pouvoirs de l'inspecteur de la CSST lors d'une intervention dans vos milieux de travail?

22 Vos assurances

L'importance d'une proposition d'assurance



DOSSIER : RENTÉE 2012

7 Mise sur pied de l'unité mobile d'entretien et de réparation

8 Un automne, un hiver et un printemps chauds!

9 Des feuilles pour vous informer...

10 La rentrée dans l'Est du Québec

14 Et c'est reparti!

15 Encore une rentrée chargée à la FOHM!

16 La FROH, une fédération à la portée de ses membres!

18 Quand nos membres nous habitent!

J'ai un plan

d'avantages financiers

Un programme exclusif à la Caisse d'économie solidaire pour les OSBL d'habitation !

- Opérations courantes gratuites
- 200 premiers chèques affaire gratuits
- Transfert facilité de votre compte à la Caisse solidaire
- Taux d'intérêt avantageux sur l'épargne (Placement à rendement social et compte opération)
- Remboursement de 50% des frais de notaire et d'évaluateur agréé engagés*
- Aucuns frais de renouvellement des prêts hypothécaires

* Le remboursement maximal est fixé à 2 500 \$ par projet, par OSBL, sur présentation des pièces justificatives.



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Québec 1 877 647-1527
Montréal 1 877 598-2122
Joliette 1 866 753-7055

www.caissesolidaire.coop

Une rentrée sous le signe de l'incertitude

La rentrée 2012 est probablement la plus incertaine que nous ayons vécue ces dernières années. En effet, de nombreux changements prendront effet cet automne.



François Vermette
Directeur général
Réseau québécois
des OSBL d'habitation



Un nouveau gouvernement!

La victoire à l'arraché du Parti Québécois laisse planer un doute sur sa capacité à remplir sa promesse de prolonger AccèsLogis sur 5 ans en développant 3000 unités par année. Le Parti Libéral n'a pas pris d'engagement pendant la campagne, mais il est resté fidèle au programme pendant ses 9 ans de pouvoir (avec des hauts et des bas). La Coalition Avenir Québec n'a pas pris d'engagement formel et public, mais dans une lettre à la Coalition pour l'habitation communautaire, le parti de François Legault a convenu qu'il fallait poursuivre les investissements en logement communautaire, « mais cela doit se faire dans le respect de la capacité de payer du gouvernement ». On verra ce que ça veut dire.

Un nouveau gouvernement, c'est de nouveaux ministres, mais aussi, parfois, de nouveaux sous-ministres. Parfois, c'est une bonne chose, d'autre fois c'est un recul, mais c'est toujours une histoire à recommencer, un discours à répéter, une compréhension plus ou moins bonne...

Soutien communautaire

C'est un dossier qui a complètement passé sous le radar de la campagne électorale. N'en demeure pas moins que, peut-être parviendrons-nous à rencontrer le ou la ministre responsable du dossier, ce que nous n'avons jamais réussi à obtenir de l'ancien gouvernement.

Certification des résidences pour personnes âgées

Le projet de règlement a été publié dans la Gazette officielle du Québec, en mai dernier, et nous avons transmis nos commentaires au ministère de la Santé et des Services sociaux. Ceux-ci sont disponibles sur notre site Internet,

dans la section *Médias et communications*, sous la rubrique *Documents de réflexion*. Pour l'instant, nous devons attendre la deuxième publication dans la Gazette officielle du Québec pour voir ce qui aura été retenu de nos commentaires. Mais peu importe, le résultat sera de grands bouleversements dans le milieu de l'habitation communautaire pour aînés.

Mais certaines choses se poursuivent

Heureusement, certaines choses se poursuivent sans anicroche. La croissance de notre réseau se poursuit avec des fédérations qui comptent de plus en plus de membres et des activités de plus en plus nombreuses dans toutes les régions du Québec.

Notre programme d'efficacité énergétique, en collaboration avec Hydro-Québec, se poursuit encore jusqu'à la fin de 2013. Notre événement bisannuel « Parce que l'avenir nous habite » revient en 2012, sous le thème « Le changement à nos portes », et se tiendra cette année à Québec.

Nous espérons vous y voir en grand nombre! ▶

En mon nom personnel et au nom du conseil d'administration du RQOH, je tiens à profiter de l'occasion pour remercier Mme Chantal Ouellet, vice-présidente du RQOH, qui nous quitte après plusieurs années d'implication pour relever de nouveaux défis. Nous te remercions sincèrement pour ton temps et ta rigueur et sommes convaincus que nos chemins se recroiseront dans le futur.

Plusieurs dossiers

comportant des enjeux d'envergure nous préoccuperons dès la rentrée et pour les mois à venir

Itinérance

Au niveau du développement de nouvelles unités, les besoins sont criants pour toutes les populations à faible revenu. Malgré la démonstration de l'expertise des OSBL d'habitation avec soutien communautaire pour prévenir et soulager l'itinérance, il semble que rien ne soit acquis. La recherche du projet « Chez-Soi », qui tente de démontrer la supériorité des suppléments au loyer dans le marché privé pour les personnes itinérantes ayant des problèmes de santé mentale, vient semer le doute quant à l'efficacité maintes fois démontrée du soutien communautaire en logement social et qui assure depuis plus de vingt-cinq ans le maintien en logement permanent de centaines de personnes issues du milieu de l'itinérance. En plus de prévenir l'isolement et d'assurer un soutien adéquat dans des milieux de vie communautaires, les OSBL d'habitation sont en mesure d'assurer l'accessibilité des loyers et l'entretien adéquat des immeubles.

Certification des résidences



Isabelle Leduc
Présidente
Réseau québécois
des OSBL d'habitation



Pour ce qui est des OSBL d'habitation pour personnes âgées, il semble que la certification planifiée par le MSSS continuera à nous interpellier. Dans la version actuelle du nouveau règlement, bien que les organismes pour personnes autonomes ou en légère perte d'autonomie aient la possibilité d'éviter les exigences trop contraignantes et coûteuses d'une certification, certains doivent, pour ce faire, diminuer leurs offres de services, ce qui prive leurs locataires à faible ou modeste revenu non seulement de ces services, mais aussi d'indispensables crédits d'impôts. C'est avec beaucoup de diligence et d'attention que nous suivrons le cheminement de ce dossier chaud.

Fonds Québécois

Le Fonds Québécois pour l'Habitation Communautaire continue de retenir notre attention puisque son fonctionnement et sa raison d'être sont toujours en discussion. Ce Fonds, qui à l'origine devait bonifier le développement de nouvelles unités, semble se diriger vers d'autres fonctions qui viendront pallier le retrait de l'État. À titre d'exemple, nous n'avons qu'à penser au suivi des projets normalement assuré par la SHQ. Pour nous, il s'agit d'un dossier majeur, d'autant plus que les contributeurs au Fonds sont les projets AccèsLogis rendus à leur dixième année d'existence et qui, conséquemment, ont parfois des travaux majeurs à effectuer et presque toujours des réserves de remplacement insuffisantes.

Soutien communautaire

Le soutien communautaire retiendra encore cette année beaucoup de notre attention. La spécificité du soutien communautaire en tant qu'approche collective et citoyenne liée à un ensemble de locataires, plutôt qu'à un individu, doit être davantage connue.

Il est primordial que cette approche ne soit pas récupérée ou dénaturée, car elle agit en complément à d'autres services aussi indispensables. Nous espérons donc, cette année, une subvention qui permettra de faire une tournée des régions afin de promouvoir cette approche unique.

Fin de convention

La fin des conventions liant les OSBL d'habitation aux bailleurs de fonds, SCHL et SHQ, approche à grands pas et est déjà arrivée pour certains groupes. Nous ne mesurons pas encore pleinement toutes les implications de cette échéance fatidique, mais c'est déjà une préoccupation importante pour nous. Nous travaillons entre autres avec l'ACHRU cet automne devrait nous aider à mesurer la santé financière des groupes face à cette échéance.

Ce Fonds, qui à l'origine devait bonifier le développement de nouvelles unités, semble se diriger vers d'autres fonctions qui viendront pallier le retrait de l'État. À titre d'exemple, nous n'avons qu'à penser au suivi des projets normalement assuré par la SHQ.

Voilà donc quelques dossiers d'importance que le Réseau travaillera en concertation avec les fédérations et leurs membres.

Il y a aussi, bien sûr, le colloque bisannuel du Réseau « Parce que l'avenir nous habite » qui s'intitule cette fois « Le changement à nos portes » auquel nous sommes fiers de vous convier, et ce, pour la première fois à Québec. Au plaisir de vous y rencontrer! ▶

Avis de Décès

Nous tenons à souligner le triste départ de M. Benoît Fortin, un être hors du commun qui a su faire la différence auprès des personnes démunies et qui s'est largement impliqué pendant plus d'une quarantaine d'années dans le logement social. M. Fortin a été membre du conseil d'administration du RQOH de 2004 à 2009, dont une année à sa présidence. Repose en paix très cher Benoît.

Hydro Solution

La solution clé en main en matière de chauffe-eau !

Le plus important installateur de chauffe-eau au Québec, le seul à vous offrir le choix entre la location et l'achat à un prix hautement concurrentiel. L'installation est toujours incluse avec un service rapide et professionnel.

On le loue !

On l'achète !

Les avantages à la location

- Aucun investissement en capital
- Pièces et main d'œuvre **garanties à vie**
- Location régulière (15 ans)
- Option **LOCATION PLUS** : votre chauffe-eau sera systématiquement remplacé après 10 ans

Les avantages à l'achat

- **Garanties** : Réservoir : 9 ans, Éléments et thermostats : 6 ans, Pièces et main d'œuvre : 1 an
- Nouveau produit disponible à l'achat seulement : **Chauffe-eau 3 éléments (60 G)**
- Soumission personnalisée

Produit exclusif
fabriqué par Giant

**Ultra
Cascade**

**LOCATION, ACHAT
RÉPARATION
URGENCE**

24/7



Programme SolutionPlus
avec des prix exclusifs
pour les membres du RQOH

**Communiquez avec nous
dès maintenant !**

Montréal : 514 353-0077
Ailleurs au Québec : 1 877 353-0077
www.hydrosolution.com

Mise sur pied de l'unité mobile d'entretien et de réparation

Il est souvent difficile pour nos membres de trouver des personnes ou des entreprises de confiance afin d'assurer l'entretien régulier de leurs bâtiments, d'effectuer des réparations mineures ou de réaliser des réparations urgentes. Si les entrepreneurs en rénovation proposent leurs services pour des travaux majeurs, il est plus difficile d'obtenir leur disponibilité pour des projets de petite envergure.

Martin Bécotte
Directeur général
Fédération régionale des
OSBL d'habitation
de la Montérégie



Si certains de nos membres peuvent compter sur l'aide d'un homme à tout faire pour l'entretien, l'embauche de ce type de ressource se fait parfois hors des normes du travail, ou de la CSST. Qui plus est, ceux-ci ne possèdent souvent pas d'assurance responsabilité, ce qui expose l'organisme et ses membres à des risques financiers en cas d'accidents ou d'erreurs.

Afin de répondre aux besoins en entretien et en réparation de bâtiments de nos membres, la Fédération des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM) travaille présentement à mettre sur pied, en collaboration avec la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM), une unité mobile d'entretien et de réparation. La réflexion de mise en place du service a commencé ce printemps par la rédaction d'un plan d'affaires. Elle se poursuivra cet automne et cet hiver par la recherche de financement, l'acquisition d'équipement et l'embauche de personnel. Nous souhaitons commencer les activités de l'unité en mars 2013.

Les deux fédérations créeront ensemble une entité distincte sous la forme d'un organisme sans but lucratif afin d'assurer le service auprès de nos membres communs. La FROHM et la FOHM fédèrent ensemble 257 membres qui possèdent 490 immeubles et 12 098 appartements. Même si certains membres comptent sur leur propre personnel pour assurer l'entretien de leur immeuble ou que d'autres souhaiteront continuer d'utiliser les services d'un entrepreneur de

confiance, le nombre d'unités détenu par nos membres permet de croire que cette initiative sera rentable. Cela nous permettra, avec le temps, de répondre à une grande variété de besoins en entretien d'immeuble pour nos membres et d'étendre la gamme de services offerts.

D'ailleurs, dans un premier temps, le service sera offert uniquement aux membres dont la FROHM et la FOHM assurent la gestion afin de nous permettre d'éprouver la mécanique de réquisition des travaux et la livraison des services.

Création d'un nouveau poste à la fédération

Toujours afin de répondre au besoin grandissant en entretien d'immeuble de nos membres, la FROHM a créé un nouveau poste de responsable de l'entretien des immeubles. Cette personne aura pour mandat de soutenir l'équipe de gestionnaires de la fédération et de nos membres qui feront appel à ses services. La titulaire du poste, Mme Chantal Larochelle, assurera les demandes de soumission auprès de professionnels et d'entrepreneurs, le suivi et la réalisation des travaux ainsi que l'inspection des logements. Nos membres pourront faire appel à ses services de manière ponctuelle ou sur une base régulière, selon leurs besoins.

Participation au colloque du Réseau québécois des OSBL d'habitation

C'est une délégation d'une trentaine de participants de la Montérégie qui se rendra ensemble en autobus nolisé à la 4^e édition du colloque « *Parce que l'avenir nous habite* » qui se tiendra à Québec les 25 et 26 octobre. Le conseil d'administration de la fédération a décidé d'offrir, entre autres, le transport aux membres afin de permettre au plus grand nombre de participer et d'échanger ensemble. Ces deux journées permettront aux bénévoles présents d'acquérir de nouvelles connaissances. C'est avec plaisir que l'équipe de la fédération partagera la route avec vous. ▶

Un automne, un hiver et un printemps chauds!

Le titre de cet article pourrait porter à confusion. Certes, nous savons et nous vivons un réchauffement de la planète et, bien que cela soit un sujet intéressant, mon article ne porte pas sur les effets négatifs de l'activité humaine, mais plutôt sur les enjeux du Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais.

Bernard Campeau
Directeur général
 Regroupement des OSBL
 d'habitation et d'hébergement
 avec support communautaire
 de l'Outaouais



À la fin du mois de septembre, j'aurai terminé ma deuxième année à titre de directeur général. J'entame donc une troisième année qui me permettra de continuer la mise en œuvre du plan d'action qui, en 2015, arrivera à son apogée.

Qui dit plan d'action, dit atteinte d'objectifs. Pour le ROHSCO avec support communautaire en Outaouais, cela se résume à répondre aux demandes de nos membres et à continuer d'offrir non seulement des services adaptés à leurs besoins, mais également à être à l'avant-garde et à les solliciter afin d'ajouter de nouveaux services.

Concrètement, nous enlevons nos bas de nos sandales, nous avançons d'un pas convaincu et nous instaurons le premier *FORUM des locataires* en Outaouais. En effet, inspiré de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal, ce forum permettra aux locataires des OSBL d'habitation membres du ROHSCO, de comprendre les enjeux politiques et de trouver des solutions pour augmenter sa représentativité. Est-ce suffisant? *Que nenni*, toujours à l'écoute de ses membres, nous avons ajouté les déjeuners thématiques de la direction générale. Cette initiative a pour objectif d'augmenter la vie associative du ROHSCO. Puisque la direction générale est membre de l'ordre des conseillers en ressources humaines agréés, les gestionnaires des organismes membres du ROHSCO bénéficient de son rôle-conseil. Pour ce faire, nous offrons actuellement un soutien ponctuel en matière de gestion opérationnelle ou de gestion des ressources humaines. À cela s'ajoutent, cette année, les déjeuners thématiques incluant des formations

permettant l'acquisition de connaissances supplémentaires. La vie associative exige une mobilisation importante, tant lors d'une formation régionale, que lors du 4^e colloque « Parce que l'avenir nous habite » organisé par le RQOH. C'est pourquoi nous invitons nos membres à s'inscrire nombreux en visitant le site Internet suivant : www.rqoh.com

Une fédération forte, c'est aussi une région forte!

Est-ce tout? *Que nenni*, le ROHSCO continue d'innover en instaurant de nouveaux services qui, nous en sommes convaincus, seront abondamment sollicités dans un proche avenir. En effet, à titre d'exemple, nous avons ajouté un service de comptabilité satellite qui permet ponctuellement d'envoyer un technicien-comptable chez un organisme membre afin de remplacer temporairement la personne responsable de la tenue de livres.

Est-ce terminé? *Que nenni*, le ROHSCO offre maintenant la possibilité d'avoir recours à une banque de consultants. Cette banque a pour objectif de répondre à une demande ponctuelle d'un membre. Nous offrons à ce jour des consultants pour : recherche de financement, plan d'affaires, informatique, plan d'action, etc. De plus, nous offrons un service de dotation et de recrutement. Ce nouveau service permet d'analyser les besoins organisationnels et d'accompagner le gestionnaire dans tout le processus de recrutement.

En conclusion, le ROHSCO ce n'est pas seulement un endroit pour obtenir des services et produits à moindre coût, *que nenni*, c'est aussi une équipe dynamique, professionnelle et avant tout humaine. C'est une équipe qui croit en son continuum de services et qui met tout en œuvre pour faciliter l'atteinte de la mission de ses membres. Je vous invite à naviguer au www.rohSCO.com et à communiquer avec moi pour de plus amples informations. ▀

La vie associative exige une mobilisation importante, tant lors d'une formation régionale, que lors du 4^e colloque « Parce que l'avenir nous habite » organisé par le RQOH.

La FROHQC prépare son automne!



La Fédération régionale des OBNL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC) déploiera ses couleurs par la tenue de diverses formations, par la diffusion de bulletins d'informations, par des visites guidées et plus encore!

Mélanie Clermont
Directrice générale
Fédération régionale des
OBNL d'habitation de
Québec, Chaudière-Appalaches



Vous recevrez mensuellement un bulletin afin de vous informer des dates de formations, de groupes d'échanges ainsi que des informations pertinentes concernant les OBNL en habitation.

La communication se fera régulièrement par un bulletin mensuel électronique. Vous avez des informations pertinentes à diffuser? Faites-le nous savoir.

Participation au Réseau

La FROHQC et les autres fédérations régionales travaillent activement aux travaux du RQOH. Cette année, le Comité des fédérations mettra en commun les outils de toutes les fédérations afin de mieux desservir leurs membres. Si chaque fédération a ses propres caractéristiques, il n'en reste pas moins que les besoins des locataires et des résidents ainsi que les besoins des dirigeants se rejoignent.

De la formation et des groupes d'échanges

Dernièrement, nos membres ont complété un sondage concernant leurs besoins en formation. Nombreux souhaitent être outillés sur le fonctionnement d'un conseil d'administration, le dossier du soutien communautaire suscite encore plusieurs questionnements et les sources de financements créent des maux de tête... Ces divers thèmes seront donc abordés avec nos membres. La fédération souhaite qu'une personne à la formation puisse se joindre rapidement à son équipe composée de deux permanents.

De plus, nous savons que nos membres ont un savoir-faire et une expertise propre à leurs ressources. Nous voulons donc créer des liens entre eux afin de permettre les échanges et la mise en commun des informations. Pour ce faire, des groupes d'échanges seront créés entre autres sur le thème des services alimentaires (cuisine).

Économie d'énergie

Les efforts se poursuivent. Renseignez-vous auprès de votre fédération ou du RQOH...

Et voilà! Un aperçu pour la dernière période de l'année... N'hésitez pas à communiquer avec nous. ▶

Première couleur de l'automne...

L'ABC du logement

Les 18 et 26 septembre prochains, la fédération, en collaboration avec la CDEC de Québec, participera à *L'ABC du logement*, une formation sur les différents aspects de l'univers des OBNL d'habitation. Les participants recevront en complément une boîte à outils afin de les outiller davantage dans leurs interventions auprès de la communauté.

Un colloque à Québec les 25 et 26 octobre

Comme vous le savez, le colloque du Réseau québécois des OSBL d'habitation se déroulera à Québec. C'est donc avec un double plaisir que votre fédération s'implique activement dans cet événement. Nous sommes très fiers d'organiser les tours guidés dans différents OBNL d'habitation des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. Nos organismes pour les aînés et pour les familles seront mis en valeur pour vous. Montez dans l'autobus et laissez-nous vous conduire...

Lors de ce colloque, vous aurez également l'occasion d'assister à des ateliers pertinents, dont un, animé par Maître Chantal Ouellet, présidente du CA de la FROHQC.

Une couleur constante...

Une implication régionale qui se poursuit

La FROHQC demeurera impliquée à des tables de concertation des deux rives, tant au niveau du développement de l'habitation social que de l'économie sociale.

Des feuilles pour vous informer...

Bulletin d'informations

La rentrée dans l'Est du Québec

L'été n'a pas été de tout repos pour la Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI). D'abord, en juin dernier, beaucoup de notre énergie a été consacrée à demander des modifications au règlement découlant de la Loi 16. Ensuite, coup de théâtre! Le manque de financement de nos deux agences régionales de la santé et des services sociaux a mis à mal les finances de quelques organismes à un point tel que ceux-ci ont dû fermer précipitamment leurs portes, faute de fonds pour continuer leurs opérations. Puis, vinrent les vacances estivales et les élections provinciales... Ouf! Reprenons notre souffle, ne nous laissons pas distraire et gardons le cap!

Johanne Dumont
Coordonnatrice
& **Rodrigue Gamache**
Trésorier

Fédération des OSBL d'habitation
du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et
des Îles



Le rôle premier de la fédération est de soutenir et de supporter ses membres dans les opérations qui découlent de leur mission et, c'est pourquoi, cet automne, dans la région de l'Est du Québec, il sera question de formation, d'échange, de soutien, de partenariat et d'adaptation aux nouvelles réalités du secteur. Vous donnez toute l'information nécessaire à votre travail quotidien : voilà l'objectif que votre fédération s'est donné afin de vous aider à remplir votre mission!

En dépit du grand territoire desservi par la fédération, nous avons réussi à mettre en place quatre programmes d'aide aux organismes, offerts en exclusivité à nos membres, et ce, avec le soutien financier du gouvernement. C'est là, l'un des nombreux avantages d'être membre de la FOHBGI!

Programme de formation aux membres

La fédération organise environ quatre sessions de formation par année et prend à sa charge tous les coûts liés aux frais de séjour et de déplacement de ses membres. Que l'on soit à Bonaventure, à La Pocatière

ou à Rimouski, la fédération facilite la participation de tout un chacun. Les thèmes 2012-2013 tourneront autour de la gestion administrative, la prévention en santé et sécurité, ainsi que le développement des compétences en cuisine.

Puisque la majorité de nos membres sont des résidences pour aînés, nous tiendrons une journée de ressourcement pour les cuisinières responsables de chaque OSBL intéressé. Voilà une manière de permettre l'échange de trucs et d'outils entre les personnes qui mettent quotidiennement la main à la pâte afin de livrer aux résidents des repas de qualité et qui sont conformes au Guide alimentaire canadien.

Pour tous les détails, nous vous invitons à consulter le bulletin d'information qui est livré, aux deux mois environ, à nos membres. Celui de septembre est déjà en préparation et traitera, entre autres, des enjeux régionaux.

Programme de visibilité des OSBL en habitation

Afin d'optimiser l'utilisation des ressources, la FOHBGI a mis sur pied un programme de visibilité venant en aide aux organismes membres aux prises avec des logements vacants. En effet, offrant un soutien financier pour le développement du logement social, la Société d'habitation du Québec (SHQ) souhaite, en retour, que les unités de logement soient pleinement utilisées. La fédération peut vous aider dans cette tâche en publiant, pour vous, dans les médias régionaux, une publicité présentant le logement social et informant les lecteurs que des unités de logement sont libres. Bien que ce programme jouisse d'une portée limitée, il contribue à appuyer nos membres et à faire connaître les services offerts par la fédération.

Programme d'appui aux opérations

Grâce à notre programme d'appui aux opérations, il nous est possible de soutenir nos membres financièrement afin de répondre à différents besoins, dont l'embauche : d'animateurs en loisirs; de diététiciens ou de nutritionnistes; de professionnels spécialisés en relation d'aide; de spécialistes en gestion de baux; de spécialistes en établissement d'un registre de loyer; de spécialistes en aide en gestion du crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée; de spécialistes en aide dans l'administration du programme de Supplément au loyer (PSL); de spécialistes pour l'établissement d'un horaire de travail; de spécialistes en soutien à la gestion de la paie ou tout autre besoin administratif.

Programme de soutien communautaire

Issu du Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social annoncé, en novembre 2007, par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en réponse aux demandes du RQOH, le programme de soutien communautaire géré par la fédération vient en aide à 28 OSBL en leur allouant les fonds leur permettant d'offrir des services aux personnes âgées.

Malgré l'étendue du territoire couvert par la FOHBGI, la grande souplesse de ces quatre programmes contribue à briser l'isolement des OSBL de l'Est du Québec et à leur donner accès aux mêmes avantages que les autres OSBL du reste du Québec.

Colloque du RQOH

Le 25 octobre prochain, une quarantaine de représentants d'OSBL de l'Est-du-Québec se mettront en route pour le colloque national du RQOH. Un autobus les amènera sur les lieux et leur permettra d'échanger avec d'autres gestionnaires, membres et administrateurs pour se ressourcer. Certes, ils seront bruyants et actifs, mais c'est leur façon d'être là, solidaires avec les plus démunis de la société.

Voilà comment, à la FOHBGI, nous entrevoyons la rentrée 2012 et comment, dans le quotidien, nous travaillons d'arrache-pied afin de rapprocher les OSBL d'habitation de notre vaste territoire en créant et en gérant des programmes adaptés spécifiquement aux besoins de nos membres. ▶

Le rôle premier de la fédération est de soutenir et de supporter ses membres dans les opérations qui découlent de leur mission et, c'est pourquoi, cet automne, dans la région de l'Est du Québec, il sera question de formation, d'échange, de soutien, de partenariat et d'adaptation aux nouvelles réalités du secteur.



Présenté avec la collaboration de



Ainsi que



**Fonds québécois
d'habitation communautaire**
Un foyer de solidarité

PROGRAMMATION COLLOQUE 4^e édition

PARCE QUE
L'AVENIR
NOUS HABITE
2012

JEUDI 25 OCTOBRE 2012

14 h

Visites guidées d'OSBL d'habitation en minibus

Un détour par les quartiers centraux de la Ville de Québec ou par ceux de sa Rive-Sud.

14 h 30 à 16 h 30

- ◆ Logement 101 : introduction au logement communautaire
- ◆ Bénévolat : les nouvelles approches

19 h

Banquet

Au cœur du colloque, venez festoyer et soulignez les bons coups de bénévoles, d'employés et d'organismes qui se sont distingués au cours de l'année.*

VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Bienvenue au Salon de l'habitation communautaire !

En tout temps, faites une pause au Salon, rencontrez une foule d'experts offrant produits et services adaptés au monde de l'habitation communautaire.

9 h 30

De nouvelles réalités, de nouvelles formes de solidarités

Avec Michel Venne de l'Institut du Nouveau Monde



10 h 30 à 11 h 45

- ◆ Un préjugé, c'est coller une étiquette
Avec Marc De Koninck du CSSS de la Vieille-Capitale
- ◆ La fin des conventions d'exploitation : des outils
- ◆ Le nouveau règlement sur l'attribution des logements à loyer modique
- ◆ Votre organisme est-il guidé par l'État ou par sa mission ?
- ◆ Mutations et tendances du logement social pour aînés
- ◆ Le soutien communautaire en logement social : comment et jusqu'où aller ?
- ◆ Vers des collectivités viables



13 h 45 à 15 h

- ◆ Opération punaises
- ◆ Tout sur les assurances
- ◆ Les pièges juridiques dans la gestion de votre organisme
- ◆ Comment développer un projet ?
- ◆ Entre logement et hébergement : des formules en réinventions
- ◆ 5 ans plus tard : le bilan du soutien communautaire en logement social

*Formulaire de mise en candidature disponible sur notre site Internet.

LE CHANGEMENT À NOS PORTES



25-26 octobre
Hôtel Plaza,
Québec

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Tarif (taxes en sus)

75 \$ OSBL membres

85 \$ OSBL non membres et organismes communautaires

110 \$ Gouvernement et Institution

65 \$ pour le banquet du 25 octobre 2012

Inscription

Surveillez votre boîte aux lettres : les dépliants d'inscription arriveront sous peu.

Joignez notre liste de diffusion spéciale « Colloque 2012 » et assurez-vous de recevoir, en primeur, toutes les dernières nouvelles entourant cet événement : www.rqoh.com

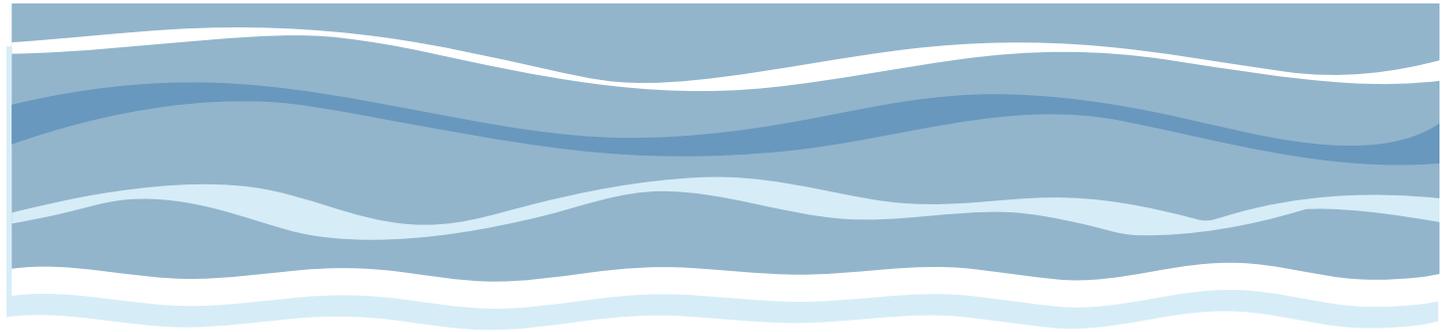
Information

Consultez notre site Internet pour tous les détails www.rqoh.com

☎ 514 846-0163 / 1 866 846-0163

✉ colloque@rqoh.com

Et c'est reparti!



C'est avec les yeux encore un peu éblouis par le soleil et les orteils bronzés que je rédige ces mots. Longtemps, pour moi, la rentrée a été le synonyme du retour en classe et de la routine. Aujourd'hui, bien que mes années d'étude soient terminées, je ressens toujours cette pointe de tristesse en sachant que je devrai attendre encore plusieurs mois avant de retrouver le chaud soleil de l'été... La différence, cette année, c'est que l'équipe de la Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ) est plus que jamais motivée à poursuivre le travail acharné débuté il y a maintenant un an.

... cette année, notre but est d'en faire profiter nos membres au maximum. Ainsi, nous renforcerons notre présence auprès d'eux en nous impliquant dans leur mission et leurs objectifs.

organisé par le RQOH les 25 et 26 octobre prochains. Ce sera une occasion en or de nous rencontrer et de tisser des liens.

Bref, le travail continue pour l'équipe de la FROHMCQ et on espère que les membres répondront à nos efforts! Bonne rentrée à tous! ▶

Vanessa Bouchard
Agente aux communications
Fédération régionale des OSBL
d'habitation de Mauricie,
Centre-du-Québec



Mise en place de nouveaux services, rapprochements avec les membres, tissage de liens entre eux, conception d'une nouvelle image et développement d'outils de communication sont autant de choses que nous avons accomplies la dernière année. Maintenant que nous avons procédé à la refonte de la FROHMCQ, cette année, notre but est d'en faire profiter nos membres au maximum. Ainsi, nous renforcerons notre présence auprès d'eux en nous impliquant dans leur mission et leurs objectifs.

Bien que nous ayons fait un grand bout de chemin depuis un an, nous sommes encore loin d'avoir réalisé tous nos buts. En effet, nous souhaitons rencontrer le plus de membres possible afin de connaître leur réalité et les aider à progresser. Ainsi, j'incite tous les membres de la FROHMCQ à s'inscrire au colloque



Encore une rentrée chargée à la FOHM!

Encore une fois – devrait-on dire comme à chaque année? –, plusieurs dossiers d'importance se bousculent aux portes de la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM) et nous promettent une rentrée bien remplie.



Claudine Laurin
Directrice générale
Fédération des OSBL
d'habitation de Montréal



Le Québec a vécu depuis ce printemps une crise sociale qui a interpellé tout le milieu communautaire, surtout en ce qui a trait aux valeurs sur lesquelles repose essentiellement notre mouvement : l'entraide, la solidarité et la justice sociale. Que ce soit la grève étudiante ou les hausses des tarifs d'Hydro-Québec, la société québécoise subit une pression financière de plus en plus grande.

Recherche Chez-soi

Cette recherche financée par le fédéral concernant le logement, l'itinérance et la santé mentale tire bientôt à sa fin et nous sommes curieux de voir comment la recherche va gérer la coupure des subventions au loyer prévue pour mars 2013. Mais aussi, que va-t-il advenir des personnes suivies par la recherche? Vont-elles garder leur logement? Tous et toutes devraient avoir accès à un logement! Ce droit devrait être enchâssé dans nos chartes. Nous devrions refuser de prioriser et ainsi faire du droit au logement un privilège qui est distribué en fonction de lobbies!

Programmation AccèsLogis Québec

Le financement d'une autre programmation AccèsLogis est menacé. N'oublions pas que nous sommes la seule province au Canada à maintenir un tel programme. Cependant, là aussi, il y a menace en la demeure : les unités sont annoncées au compte-goutte d'année en année. On tente par tous les moyens de trouver d'autres façons de financer le développement, en passant par un financement allant jusqu'à 50 ans, par l'ajout d'une deuxième hypothèque, voire même par l'injection d'un capital patient.

Finalement, on cherche la solution qui permettra aux gouvernements de se retirer davantage de ce financement alors qu'il s'agit d'un des programmes sociaux les moins coûteux.

Certification et crédit d'impôt

Le projet de loi 16, qui modifie la certification des résidences pour personnes âgées, place encore une fois les groupes face à un choix où il n'y aura que des perdants. En effet, si les groupes disent « oui », ils devront augmenter leur loyer afin de répondre aux nouvelles exigences (sécurité 24/7, formations, etc.). S'ils disent « non », un très grand nombre de locataires — déjà en difficultés financières — risque de se voir retirer une bonne partie de leur crédit d'impôt!

Colloque 2012

Le seul dossier qui, nous en sommes sûrs, sera agréable à traiter est le colloque Parce que l'avenir nous habite 2012 - Le changement à nos portes. Avec un programme complet visant autant les coordinations des groupes que les intervenant-e-s ou les préposé-e-s à l'entretien, nous ne doutons pas que les participant-e-s, qui se donnent rendez-vous, cette fois-ci, à Québec, en apprendront beaucoup et avanceront plusieurs enjeux critiques, entre autres, lors de la conférence d'ouverture de Michel Venne, le 26 octobre, en matinée. ▶



La FROH, une fédération à la portée de ses membres!

La Fédération régionale des OSBL d'habitation du Saguenay Lac St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH) existe depuis près de 12 ans et depuis, elle n'a jamais cessé d'être au service et à l'écoute de ses membres. Aujourd'hui, la fédération offre une diversité de services qui démontre son engagement auprès de ces derniers.

Luc Blackburn,
Coordonnateur
& Myrtha Laflamme
Présidente

Fédération régionale des OSBL
d'habitation Saguenay Lac St-Jean,
Chibougamau-Chapais, Côte-Nord



**Plus on est un grand nombre,
plus on est fort**

La FROH espère regrouper sous peu tous les OSBL d'habitation de son territoire, toutes clientèles confondues. D'ailleurs, c'est grâce à l'excellent travail de l'équipe que toutes les résidences pour personnes âgées du territoire de la FROH sont désormais membres. Nous devons poursuivre cette mobilisation, promouvoir les services offerts à la fédération et démontrer l'importance d'adhérer à un tel regroupement régional. ▶

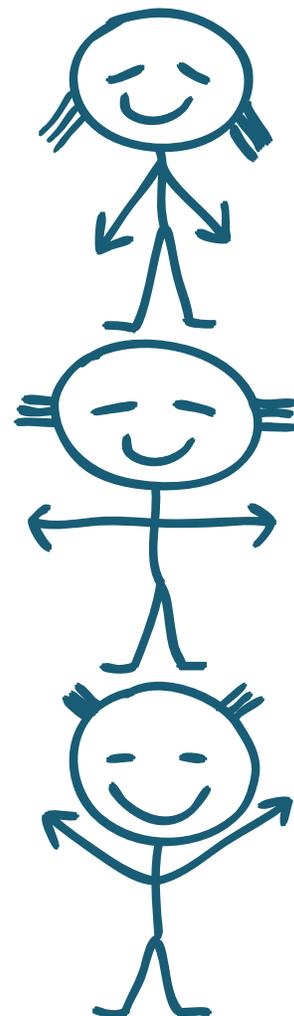
Des rencontres intéressantes et captivantes sont organisées une fois l'an afin de permettre aux représentants d'OSBL d'habitation de se rencontrer, de discuter, d'échanger, de s'outiller, de mieux se connaître en plus d'assister à des formations et de se mettre au fait des nouveautés de l'habitation communautaire. Moments privilégiés pour également contrer l'isolement chez certains gestionnaires et administrateurs d'OSBL d'habitation situés dans de petites localités rurales.

Toute l'énergie déployée par le CA et ses employés, une partie importante du budget de la FROH, le rôle et les fonctions du coordonnateur mis de l'avant, les objectifs du conseil d'administration... Tout cela est axé sur les membres afin de les soutenir au quotidien en fonction de leurs besoins.

Les principaux objectifs de notre fédération sont

Aujourd'hui, la fédération offre une diversité de services qui démontre son engagement auprès de ces derniers.

de contribuer à la création, au développement et à la consolidation d'OSBL d'habitation; à promouvoir la qualité et la pratique des services offerts par les organismes et à favoriser la mobilisation des représentants.



Privilèges chez RONA

Épargnez jusqu'à **10%**

APPLICABLE SUR
LES PRIX DE DÉTAIL
(avant taxes).

| | | | |
|-------------------------|------------|---|------------|
| PEINTURE ET ACCESSOIRES | 10% | ÉCLAIRAGE | 10% |
| DÉCORATION | 10% | ROBINETTERIE | 10% |
| STORES ET RIDEAUX | 10% | PRODUITS D'ENTRETIEN | 10% |
| QUINCAILLERIE | 10% | PORTES EXTÉRIEURES ET FENÊTRES | 5% |
| PLOMBERIE | 10% | MATÉRIAUX DE FINITION | 5% |
| ÉLECTRICITÉ | 10% | MOULURES | 5% |
| OUTILLAGE MANUEL | 10% | CUISINE | 5% |
| FERRONNERIE | 10% | COUVRE-PLANCHER | 5% |
| SERRURERIE | 10% | PRODUITS SAISONNIERS ET D'HORTICULTURE | 5% |

Le programme privilège ne s'applique pas sur les matériaux de construction, les produits forestiers, la mécanique de plomberie (brute), les fils électriques toutes catégories, l'outillage électrique, les chauffe-eau et accessoires, les bois francs de finition et les commandes spéciales. Uniquement valide sur les achats facturés au nom de votre immeuble et chez tous les marchands participants seulement. La politique d'escompte exclut toute forme de remboursement rétroactif. Le programme privilège ne peut être jumelé à toutes autres promotions ainsi qu'aux bénéfices offerts par la carte RONAvantages et la carte « À vos rénos » de Réno-Dépôt. Le programme privilège peut être modifié en tout temps et sans préavis. Le service de livraison peut varier selon le marchand et la région. Programme en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011.

Privilèges chez RÉNO-DÉPÔT

Épargnez **5%**

APPLICABLE SUR TOUS
LES PRODUITS EN MAGASIN
(avant taxes) et sur la promotion du 13 à la douzaine

Le programme privilège ne peut être jumelé aux bénéfices offerts par la carte RONAvantages et la carte « À vos rénos » de Réno-Dépôt. La politique d'escompte exclut toute forme de remboursement rétroactif. Valable dans tous les magasins Réno-Dépôt sauf Rimouski (programme privilège RONA). Programme en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011.

LISTE DES MARCHANDS
PARTICIPANTS DISPONIBLE
SUR LE SITE DU RQOH

POUR INFORMATION OU DEMANDE DE SOUMISSION :

Danielle Paquin

Chargée de comptes nationaux

Tél.: 514 209-4787

Courriel: danielle.paquin@rona.ca

Quand nos membres nous habitent!

C'est avec une nouvelle image corporative modernisée qui reflète bien le dynamisme de notre équipe que votre Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH) désire renforcer ses liens avec chaque habitation. Ainsi, la directrice entame, dès septembre, une tournée des membres afin de visiter les lieux, rencontrer votre conseil d'administration et/ou la personne responsable de la gestion. Nous tenons à présenter le rôle, les services et les champs d'expertise de la FLOH afin de vous permettre de mieux comprendre les avantages d'être membre. De plus, nous désirons connaître vos particularités, votre mission et vos besoins spécifiques tout en ayant l'occasion d'échanger sur les enjeux entourant la gestion d'un OSBL d'habitation.

sur pied de diverses activités interhabitation pour les locataires afin de favoriser l'échange entre individus, la création de liens entre locataires, la reconnaissance des capacités et la valorisation de soi. De plus, nous poursuivrons notre travail qui consiste à la mise sur pied ou à la prise en charge de comités des locataires pour favoriser l'épanouissement des milieux de vie.

... nous désirons connaître vos particularités, votre mission et vos besoins spécifiques tout en ayant l'occasion d'échanger sur les enjeux entourant la gestion d'un OSBL d'habitation.



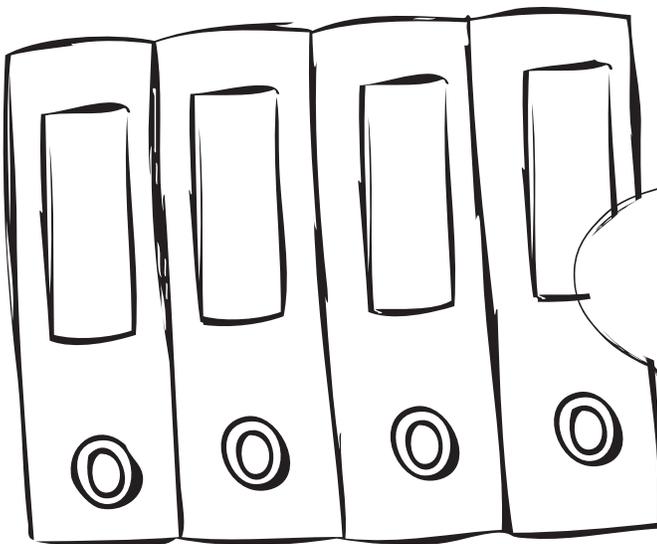
Haïdée Ouellet, MAP
Directrice générale
Fédération de Laval, Laurentides et
Lanaudière des OSBL d'habitation



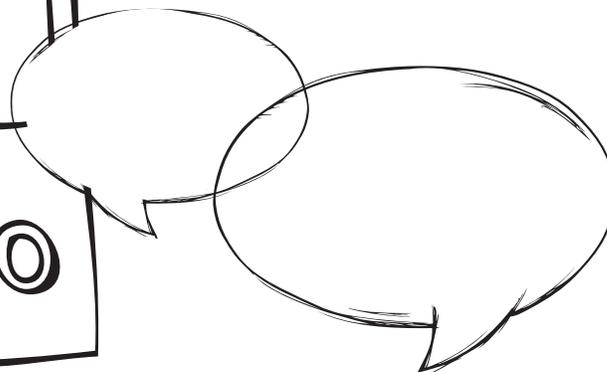
D'ici la fin de l'année 2012, nous mettrons aussi l'accent sur notre implication au colloque *Parce que l'avenir nous habite* qui aura lieu les 25 et 26 octobre prochains et sur la poursuite du développement de nos services aux membres, dont le secteur d'intervention auprès des locataires. Précisément, nous accentuerons la mise

Sur le plan de la représentation politique, nous travaillons de concert avec le RQOH pour assurer le maintien de l'enveloppe budgétaire sur le soutien communautaire en logement social. Précisément, à la demande d'un membre lors de notre dernière AGA, nous revendiquons que l'enveloppe budgétaire du soutien communautaire soit inhérente à chaque OSBL d'habitation.

Pour terminer, l'équipe de la FLOH vous souhaite un bel automne et nous sommes impatients de vous rencontrer au colloque ou encore à votre habitation. ▶



Haïdée Ouellet



Entretien, planification et financement

Nos immeubles d'habitation prennent de l'âge. Il faut faire face au coût des rénovations sans s'étouffer. Dans le premier d'une série d'articles sur le sujet, André Fortin, conseiller à la Caisse d'économie solidaire Desjardins et chargé de cours à l'École de service social de l'Université Laval, introduit le lien entre le financement et la pérennité des immeubles.

André Fortin
Conseiller

Caisse d'économie solidaire Desjardins



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

On affirme souvent que « gérer c'est prévoir ». Dans le domaine de la gestion immobilière, cette affirmation est particulièrement importante. Le rôle d'un conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif (OSBL) est de s'assurer de la pérennité de la personne morale qu'est l'organisation. Ici, le volet immobilier est au cœur des activités : un bon entretien (courant, préventif et long terme).

Combien avez-vous prévu ?

Vous le savez, les immeubles — même les mieux construits — ne sont pas à l'abri de l'usure du temps. Les rénovations se traduiront par de nouveaux besoins financiers.

Vous le savez également, votre réseau l'a affirmé dans le passé, les sommes consacrées aux réserves de remplacement ne suffiront pas à soutenir la totalité des investissements nécessaires. C'est donc à ce moment que le financement supplémentaire devient utile et pertinent. Cependant, cette opération financière doit être planifiée.

Certaines démarches préalables (souvent à moyen terme) sont donc importantes pour prévoir et structurer cette opération. En conséquence, les travaux coûteux et leur financement sont moins inquiétants pour les organismes.

Des outils existent dans le réseau pour estimer sur de longues périodes les besoins en investissement dans les immeubles en fonction de ce nous nommons la « durée de vie utile » des différentes composantes (toiture, fenêtres, chauffe-eau, etc).

L'estimation des coûts futurs génère donc un besoin financier et l'écart entre ce dernier et l'évolution de vos liquidités dans le temps doit être comblé. Dans les OSBL, la façon de combler cet écart va varier selon les dispositions des programmes de financement mis en œuvre au départ. Il est donc complexe de prévoir dans cet article l'ensemble des scénarios possibles. Toutefois, le personnel de vos fédérations en partenariat avec les conseillères et conseillers de notre caisse, peuvent vous aider à compléter cet exercice. ▶

N'hésitez donc pas à nous contacter.

Salutations solidaires

André Fortin

andre.f.fortin@desjardins.com

418-647-1527 ou 1-888-247-9677

Certaines démarches préalables (souvent à moyen terme) sont donc importantes pour prévoir et structurer cette opération. En conséquence, les travaux coûteux et leur financement sont moins inquiétants pour les organismes.

Quels sont les pouvoirs de l'inspecteur de la CSST lors d'une intervention dans vos milieux de travail?

En matière de santé et sécurité, la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* confère un vaste pouvoir aux inspecteurs afin que ceux-ci assurent l'application et le respect des lois et règlements par les employeurs. Un inspecteur peut intervenir dans le cadre d'une activité générale de la CSST, dans le cadre de la vérification des obligations d'un membre en mutuelle de prévention ou à la suite d'une plainte.

Le rôle de l'inspecteur de la CSST consiste à s'assurer



Nancy Bilodeau
CRIA
Conseillère en gestion
Mutuelle de prévention
des OSBL d'habitation

que les travailleurs œuvrent dans des milieux de travail sains et sécuritaires. Pour ce faire, il dispose d'un large pouvoir discrétionnaire. En effet, lors d'une intervention en entreprise, il peut se faire accompagner par toute personne qu'il juge nécessaire pour rendre une décision, demander l'avis d'experts, commander ou faire lui-même des études, prendre des photos et exiger d'avoir accès à tous les livres, dossiers ou registres qu'il juge à propos.

L'inspecteur peut accéder à vos lieux de travail à toute heure raisonnable de jour comme de nuit sans avoir l'obligation de vous aviser préalablement. Il faut savoir également que, dans l'exercice de ses fonctions, la loi stipule qu'il est interdit de tromper ou de tenter de tromper un inspecteur par des réticences ou de fausses déclarations. À la suite de son enquête ou de son inspection des lieux, l'inspecteur doit produire un rapport d'intervention dans lequel il peut inscrire un ou des avis de correction, enjoignant une personne à se conformer à la loi ou aux règlements. Il fixe alors un délai qu'il juge opportun pour y parvenir. La personne visée par l'avis de correction doit y donner suite sans tarder. À défaut de s'y conformer, la personne s'expose à des sanctions pouvant s'avérer

onéreuses. Selon la nature de l'infraction, ces peines varient entre 200,00 \$ à 50 000,00 \$, voire plus dans le cas d'une infraction criminelle. À noter qu'une copie du rapport de l'inspecteur de la CSST doit être affichée dans l'entreprise, et ce, dans autant d'endroits visibles et facilement accessibles aux travailleurs. Il est également possible de contester l'avis ou la décision d'un inspecteur en présentant sa demande à la CSST dans les 10 jours suivant la notification de l'avis ou de la décision. Toutefois, cette décision est exécutoire malgré une demande de révision.

En terminant, l'inspecteur a le pouvoir également de recommander à la CSST l'exclusion d'un membre d'une mutuelle de prévention notamment s'il juge que l'employeur ne remplit pas de manière satisfaisante toutes ses obligations légales et contractuelles. Cette exclusion est valide pour une année et, afin d'adhérer à nouveau à cette mutuelle ou une autre, l'organisme devra en faire la demande écrite à la CSST en fournissant les documents démontrant qu'il a apporté les corrections appropriées et à la satisfaction de la CSST.

Le saviez-vous?

Les organismes sans but lucratif d'habitation ont maintenant leur propre mutuelle de prévention! En plus d'être spécifiquement adaptée à la réalité des OSBL, celle-ci permet à ses adhérents de gérer collectivement leurs coûts de CSST, tout en faisant la promotion de la santé et de la sécurité au travail au sein de leur organisme.

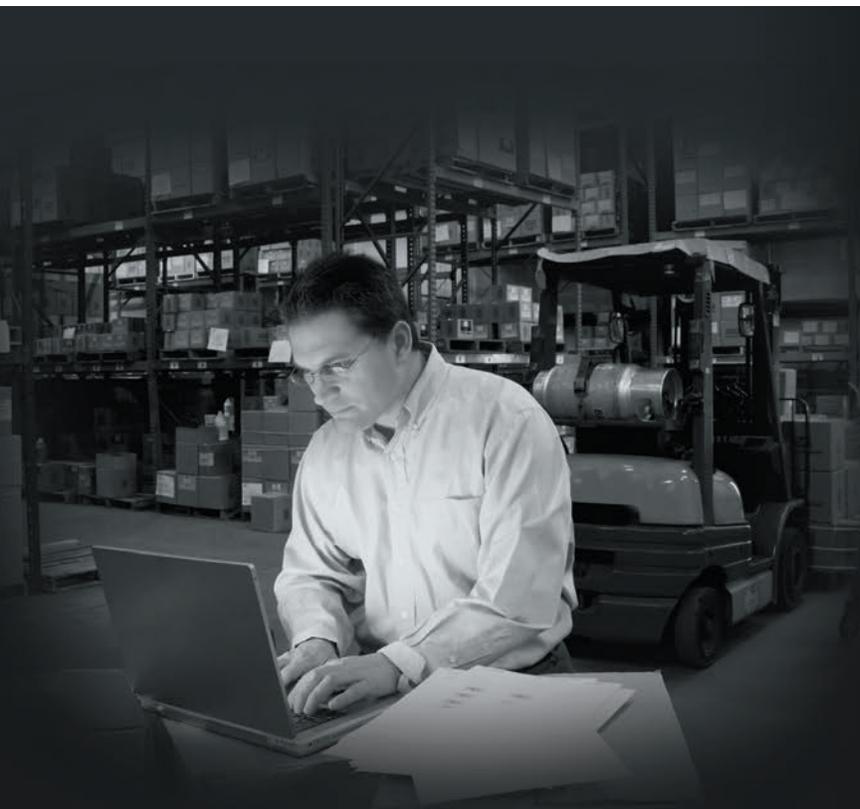
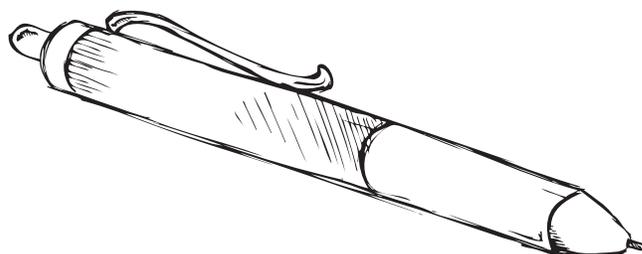
Pour plus d'informations sur ce service offert en exclusivité aux membres du RQOH ou pour demander une analyse gratuite de votre dossier, visitez la section SERVICES de notre site Internet (www.rqoh.com/services) ou communiquez avec nous au 1-866-846-0163.

Rappelons brièvement les obligations auxquelles les membres d'une mutuelle sont soumis :

- ➔ Afficher le certificat d'appartenance à une mutuelle de prévention de l'année en cours émis par la CSST;
- ➔ Élaborer un programme de prévention, en faire la mise à jour annuellement et l'afficher à la vue du personnel;
- ➔ Informer adéquatement les travailleurs sur les dangers reliés à leur travail et leur assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriés afin de s'en prémunir;
- ➔ Prévoir des mécanismes de participation du personnel pour l'identification des risques, l'élaboration des solutions et le recueil des suggestions en matière de SST;
- ➔ S'assurer du respect des lois et règlements applicables dans votre secteur.

Pour en savoir plus sur les pouvoirs de l'inspecteur et sur les directives qui guident les actions de la CSST en matière de poursuites pénales, je vous invite à consulter deux documents explicatifs que vous retrouverez dans la section Publications du site Internet de la CSST (www.csst.qc.ca/publications) :

- 1) *Intervention en prévention-inspection : Information à l'intention de l'employeur, du maître d'œuvre et du travailleur (avril 2010) (DC-200-1052).*
- 2) *Cadre d'émission des constats d'infraction (mars 2012) (DC-200-1053-2).* ▶



PORTRAIT :

A bien en main la croissance de son entreprise.

PORTRAIT FINANCIER :

A besoin d'un coup de main pour la gestion de la paie.

Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises.

EmployeurD, des solutions évolutives de Desjardins pour la gestion de la paie et des ressources humaines
514 356-5050 • 1 888 311-1616

L'importance d'une proposition d'assurance

Que vous procédiez à la demande d'un passeport, à une demande de permis ou à une inscription dans un établissement scolaire, si vous omettez de répondre à certaines questions qui vous sont posées ou ne joignez pas tous les documents requis, les démarches que vous entreprenez risquent fortement d'être suspendues, et ce, jusqu'à ce que vous ayez fourni l'entièreté des informations manquantes. Imaginez les inconvénients pouvant résulter de ces omissions : annulation d'un voyage ou d'une session universitaire, frais de retard d'un début de chantier, pertes de revenus découlant de l'impossibilité de percevoir les loyers prévus à temps, etc. Je vous laisse imaginer les autres conséquences et insatisfactions découlant de ces oublis, sans parler du temps que vous devrez passer à corriger la situation.



Annie Collin
Courtière en assurance
de dommages
 Assurances Sékoia
 Dale Parizeau Morris Mackenzie



Peu importe le type d'assurance pour lequel vous faites une demande, qu'il s'agisse d'une assurance pour les biens (bâtiment, loyer, contenus...), pour la responsabilité civile générale des entreprises, pour la responsabilité professionnelle ou celle des administrateurs et dirigeants, plusieurs facteurs influenceront votre courtier d'assurances quant au choix de l'assureur qu'il décidera d'approcher. Cet assureur tiendra également compte de ces facteurs afin de déterminer à quel coût il sera prêt à assumer le risque qui lui est proposé. Par exemple, afin de statuer sur l'étendue des dommages potentiels pouvant survenir en cas d'incendie, la structure du bâtiment, la distance avec les immeubles voisins, la présence ou non de systèmes de sécurité, etc. permettront d'établir le risque potentiel qu'un tiers réclame à votre assureur, par le biais de votre assurance de la responsabilité civile général, des indemnités pour dommages matériels à ses biens.

Il en va de même pour établir le coût d'assurances d'un bâtiment. Ces informations aideront votre courtier d'assurance à déterminer si le montant d'assurance désiré s'avère insuffisant, auquel cas, il pourra vous

suggérer une valeur plus élevée, mais mieux adaptée à vos besoins.

Comme vous le voyez, il est très important que chaque question de la proposition d'assurance qui vous est soumise soit complétée au meilleur de vos connaissances, que ce soit pour une demande d'assurance biens et responsabilité civile ou pour toute autre forme d'assurance. Dans le cas où une question ne s'appliquerait pas à votre situation, nous vous suggérons d'indiquer « non applicable » ou « aucun » puisque cette indication nous confirmera que vous avez bien lu et analysé les questions posées. Advenant une incertitude, sachez que votre courtier reste toujours disponible pour vous guider et vous conseiller dans votre démarche, ce qui pourra vous éviter des litiges dus à des manques ou omissions d'informations importantes dans l'élaboration de votre assurance.

Nous comprenons que certains projets ne soient pas définis à 100 % lors du premier contact avec nous et que l'objectif, à ce stade, est d'établir les budgets de réalisation et d'exploitation. Puisqu'il s'agit souvent d'intermédiaire procédant au nom de l'organisme, il n'est pas rare que les services qui seront offerts ne soient pas connus en totalité. Comprenant le déroulement et les procédures dans l'établissement de nouveaux projets, nous sommes en mesure de vous fournir une soumission d'assurance sous toutes réserves que les informations fournies seront validées à la fin du projet. Les délais de réalisation de projet et les modifications de construction survenus en cours de route sont deux des raisons majeures pouvant modifier la prime calculée en premier lieu.

En terminant, bien qu'il ne s'agisse pas d'une nouvelle proposition d'assurance, il est aussi important de contacter votre courtier d'assurance lors de changement d'activité, d'un ajout de services ou d'une modification apportée au bâtiment ou sur le terrain.

La 4^e édition du colloque Parce que l'avenir nous habite arrivant à grands pas, je vous invite à venir nous rencontrer, mes collègues et moi-même, afin de discuter avec nous des différents aspects de l'assurance ! ▶



RÉCOLTEZ la meilleure PROTECTION

Communiquez avec nous
dès maintenant pour recevoir
votre soumission d'assurance

1 877 277-OSBL • www.sekoia.ca



Nouveau service

assurance auto-habitation

créé exclusivement pour vous et vos équipes

Vous êtes constamment présent pour les autres

Vous faites de ce monde un monde meilleur

Vous êtes un être d'exception



Aujourd'hui, c'est à notre tour de penser à vous et à vos équipes !

DPMM et le RQOH offrent à votre entreprise, à vos employés, à vos bénévoles et à vous même la possibilité de bénéficier de taux de groupe des plus avantageux et de garanties étendues en assurance auto-habitation.

Faites-en profiter vos employés et vos bénévoles, parlez-en...

C'est gratuit et simple : appelez-nous



1 855 526-5235
assuranceRQOH.com

